



ÉTABLISSEMENT

Ville de Chartres (28)

Place des halles

28019 Chartres

AVIS DE MARCHÉ (AVIS RECTIFICATIF)

SERVICES

AVIS DE MARCHÉ - rectificatif

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Chartres (28).

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre: Affaire n°24V033 : Création, réalisation et pose de vitraux pour la Collégiale Saint-André à Chartres.

Description: Affaire n°24V033 : Création, réalisation et pose de vitraux pour la Collégiale Saint-André à Chartres

Identifiant interne: 24V033.

Type de Procédure: Autre procédure en plusieurs étapes.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: La présente consultation concerne des services sociaux et spécifiques au sens du 3° de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique. La procédure de passation utilisée est une procédure adaptée restreinte. Elle se déroule en deux phases distinctes, définies à l'article 2.1 du règlement de consultation. La phase en cours ne concerne que la partie Candidature. Le nombre de candidats admis au terme de cette phase est de maximum 7 candidats, sous réserve du nombre suffisant.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 92310000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville: CHARTRES.

Code postal: 28019.

Code NUTS: FRB02.

Pays: France.

Informations complémentaires de la procédure : A titre indicatif, il est porté à la connaissance des entreprises dès ce stade, qu'à la phase OFFRE, la consultation fera l'objet d'une remise de visuels dans les conditions de l'article 6.3 du règlement de consultation. Ces visuels serviront à l'analyse du critère qualité des offres. L'offre du candidat pourra être rejetée s'ils ne sont pas fournis. Sous réserve d'un nombre suffisant de candidats, les candidats classés dans les 7 premières places du classement final d'analyse des offres recevront une prime fixée à 3 000,00 € TTC, en contrepartie des visuels réalisés dans le cadre de la présente consultation. Les modalités de versement sont fixées à l'article 6.3 du règlement de consultation. Les critères de jugement des offres sont définis à l'article 8.2 du règlement de consultation. Au stade de la phase offre, des visites facultatives mais recommandées seront organisées pour les candidats sélectionnés et admis à la phase offre. La durée de validité des offres est indiquée à l'article 2.2 du règlement de consultation. Pour les marchés de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

2.1.3 Valeur

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires de la procédure: A titre indicatif, il est porté à la connaissance des entreprises dès ce stade, qu'à la phase OFFRE, la consultation fera l'objet d'une remise de visuels dans les conditions de l'article 6.3 du règlement de consultation. Ces visuels serviront à l'analyse du critère qualité des offres. L'offre du candidat pourra être rejetée s'ils ne sont pas fournis. Sous réserve d'un nombre suffisant de candidats, les candidats classés dans les 7 premières places du classement final d'analyse des offres recevront une prime fixée à 3 000,00 € TTC, en contrepartie des visuels réalisés dans le cadre de la présente consultation. Les modalités de versement sont fixées à l'article 6.3 du règlement de consultation. Les critères de jugement des offres sont définis à l'article 8.2 du règlement de consultation. Au stade de la phase offre, des visites facultatives mais recommandées seront organisées pour les candidats sélectionnés et admis à la phase offre. La durée de validité des offres est indiquée à l'article 2.2 du règlement de consultation. Pour les marchés de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

2.1.6 Motifs d'exclusion

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 24V033.

Titre: Affaire n°24V033 : Création, réalisation et pose de vitraux pour la Collégiale Saint-André à Chartres.

Description: Le présent accord-cadre comprend les prestations suivantes : - Elaboration des visuels pour les 52 vitraux de la Collégiale Saint-André ; - Adaptations techniques des visuels pour la réalisation des vitraux ; - Réalisation des vitraux ; - Livraison et installation des vitraux originaux sur leur site d'implantation. Le présent marché ne comprend pas les travaux de reprise de maçonnerie et l'installation de l'échafaudage. A noter que la Ville de Chartres pourra intégrer dans le présent marché la création, la réalisation et la pose de 6 autres vitraux, qui sont actuellement maçonnés. Cette modification se fera dans les conditions de l'article 18 du CCAP.

5.1.1 Objectif:

Type de marché: services.

Classification CPV: 92310000.

5.1.2 Lieu d'exécution:

Ville: CHARTRES.

Code Postal: 28019.

Pays: France.

Informations complémentaires: Lieu d'exécution : Collégiale Saint-André, 2 rue Saint-André à Chartres (28000).

5.1.3 Durée estimée:

5.1.4 Renouvellement:

Description: L'accord-cadre est conclu à compter de sa notification pour une durée ferme de 4 ans ou jusqu'à atteinte du montant maximum. A noter que cette durée pourra être prolongée autant que nécessaire dans les conditions de l'article 18 du CCAP, pour des raisons d'unité et cohérence artistique et esthétique des vitraux.

5.1.5 Valeur

5.1.6 Information General

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Informations complémentaires: La consultation aboutira à un accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 000 000,00 € HT - 2 400 000,00 € TTC pour toute sa durée.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Les critères de sélection

Type : Autre.

Nom : Critère n°1 - Qualité des références fournies.

Description : Se référer à l'article 8.1 du Règlement de consultation.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Type : Autre.

Nom : Critère n°2 - Qualification et qualité du candidat ou de l'équipe candidate.

Description : Se référer à l'article 8.1 du Règlement de consultation.

Utilisation de ce critère : Utilisés

Nombre maximal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 7.

Nombre minimal de candidats à inviter pour la deuxième étape de la procédure: 1.

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans autre négociation: 1.

5.1.10 Critères d'attribution

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

Nom : Portail profil acheteur territoire communautaire.

URL : <https://www.c-chartres-marches.fr>.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Adresse pour la soumission : <https://www.c-chartres-marches.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Soumission électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 07/10/2024.

Conditions de présentation :**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requête

Arrangements financiers : Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum. Financement : ressources propres. A noter que la réalisation de cette opération pourra bénéficier de l'octroi de subventions et d'autres ressources extérieures (par exemple mécénat...). Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 10.00%.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Chartres (28)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Chartres (28)

Organisation qui traite les offres : Ville de Chartres (28)

Section 8 - Organisations**8.1 ORG-0001**

Nom officiel : Ville de Chartres (28).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21280085800012.

Département : Commande publique.

Adresse postale : Place des halles.

Adresse postale : Place des halles.

Ville : Chartres.

Code postal : 28019.

Pays : France.

Point de contact: Service marchés publics.

Adresse électronique: marches.publics@agglo-ville.chartres.fr.

Téléphone: +33 237234000.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif d'Orléans.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17450005800022.

Département : Greffe.

Adresse postale : 28 rue de la Bretonnerie.

Ville : Orléans cedex 1.

Code postal : 45057.

Pays : France.

Point de contact: Greffe du Tribunal.

Adresse électronique: greffe.ta-orleans@juradm.fr.

Téléphone: +33 238775900.

Url d'échange d'informations: <https://www.telerecours.fr>.

Section 10 : Modifications

Version de l'avis antérieur à modifier : 539675-2024

Principale raison de la modification : Correction par l'acheteur

Description : Les modifications portent sur la suppression de la modification prévue au contrat concernant l'ajout de baies maçonnées à l'accord-cadre. Ces éléments étant déjà intégrés dans les pièces du contrat. Des précisions ont également été ajoutées concernant la date d'installation du premier vitrail et l'interdiction pour un même opérateur d'être mandataire de plusieurs groupements pour une même consultation.

10.1 Modification :

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Lire : "Le présent accord-cadre comprend les prestations suivantes : - Elaboration des visuels pour les 52 vitraux de la Collégiale Saint-André ; - Adaptations techniques des visuels pour la réalisation des vitraux ; - Réalisation des vitraux ; - Livraison et installation des vitraux originaux sur leur site d'implantation. Le présent marché ne comprend pas les travaux de reprise de maçonnerie et l'installation de l'échafaudage. Il est demandé une pose du premier vitrail avant le mois de septembre 2025."

Au de lire : "Le présent accord-cadre comprend les prestations suivantes : - Elaboration des visuels pour les 52 vitraux de la Collégiale Saint-André ; - Adaptations techniques des visuels pour la réalisation des vitraux ; - Réalisation des vitraux ; - Livraison et installation des vitraux originaux sur leur site d'implantation. Le présent marché ne comprend pas les travaux de reprise de maçonnerie et l'installation de l'échafaudage. A noter que la Ville de Chartres pourra intégrer dans le présent marché la création, la réalisation et la pose de 6 autres vitraux, qui sont actuellement maçonnés. Cette modification se fera dans les conditions de l'article 18 du CCAP."

Les documents de marché ont été modifiés : oui

Les documents de marché ont été modifiés le : lundi 09 septembre 2024 - 00:00

10.2 Modification :

Identifiant de la section : LOT-0001

Description des modifications : Ajout : Pour rappel, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché, conformément à l'article R.2142-23 du Code de la Commande Publique.

Les documents de marché ont été modifiés : oui

Les documents de marché ont été modifiés le : lundi 09 septembre 2024 - 00:00

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :8acd6d9c-1b1a-4645-a837-c0764d00d361

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 09/09/2024 à 12:45.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.

11.2 RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL

Référence de l'avis au JO : 539675-2024 du 2024-09-09